

**RAPPORT D'ÉVALUATION DES EFFETS INDUITS PAR LE PLAN
DE DÉVELOPPEMENT AGROALIMENTAIRE RÉGIONAL
(PSAR) 2005-2010**

PRÉSENTÉ AU

**COMITÉ OPÉRATIONNEL
DU PSAR 2005-2010**

Janvier 2010

par

Le Groupe PGP inc.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le présent rapport a pour objectif d'évaluer les retombées du Plan stratégique agroalimentaire 2005-2010 et de connaître les perceptions des dirigeants d'entreprises et des représentants d'organismes de la région Chaudière-Appalaches au sujet de sa mise en œuvre. Cette évaluation s'est réalisée par des entrevues avec 30 personnes dont 12 dirigeants d'entreprises et 18 représentants de ministères ou d'organismes et portait principalement sur les 6 axes de travail du PSAR.

Les personnes interviewées n'ont pas eu trop de mal à préciser les changements intervenus pendant les cinq dernières années mais il leur était difficile de distinguer ce qui avait été induit par le plan et ce qui pouvait avoir été modifié par d'autres phénomènes. Il leur était difficile aussi de distinguer PSAR et TACA, les actions de la TACA ayant été plus visibles que celles de certains autres intervenants. Cependant, personne n'a remis en cause la pertinence du plan. À l'exception d'une personne, tous les intervenants rencontrés considèrent que le plan a donné de la cohérence aux actions, a donné une place plus grande à l'agroalimentaire dans la région et a développé le sentiment d'appartenance à la grande région Chaudière-Appalaches.

Concernant l'axe 1 qui portait sur l'augmentation des capacités d'adaptation des entreprises aux exigences actuelles et futures de l'environnement d'affaires, les répondants croient que le PSAR a eu un impact sur les petites entreprises mais que les changements souhaités sont lents. Plusieurs dirigeants d'entreprises ne sont pas encore conscients de l'urgence des changements et il sera nécessaire de passer à des actions plus marquantes dans les prochaines années.

Les résultats de l'axe 2 portant sur le développement des compétences en gestion des ressources humaines et sur le développement des compétences générales de la main-d'œuvre n'ont pas été remarqués par les répondants même si plusieurs projets ont été réalisés. Cette problématique, d'après les répondants, reste entière.

Le travail réalisé pour atteindre les objectifs de l'axe 3 qui portait sur l'appui à la diversification des entreprises a été davantage remarqué. Les répondants considèrent qu'il y a eu là des changements positifs et que la TACA a joué un rôle innovateur important. Les partenariats avec plusieurs organismes régionaux sont vus comme très encourageants pour l'avenir car si le défi est positionné et quelques succès enregistrés, il reste du travail à faire en particulier du côté des prêteurs et du côté de l'utilisation des services en R&D.

L'axe 4 concernait l'accès aux marchés. Comme pour les autres axes, le travail effectué a concerné davantage les nouvelles productions moins importantes en volume que les productions principales de la région. Dans ce domaine, les évaluations des répondants ne sont pas seulement positives, elles sont parfois enthousiastes. Le travail de la TACA a été ici

louangé. On considère que ce domaine a été la grande force du PSAR et que ce travail a eu un impact même sur l'image de la région et sur sa cohésion. Plusieurs répondants considèrent qu'il reste du travail à faire notamment pour faciliter la mise en marché par des regroupements dont la formule reste à définir.

L'axe 5 visait l'amélioration de la perception du secteur agroalimentaire dans la région. Les répondants ont remarqué une évolution positive des perceptions pendant les dernières années. Cette évolution est due à certaines tendances sociétales comme le goût des consommateurs pour les produits du terroir et l'attention qu'ils portent à la qualité de leur alimentation mais les activités telles que les portes ouvertes organisées par l'UPA ainsi que l'évolution des pratiques environnementales ont changé les choses pour le mieux.

Le sixième axe, intégré au plan seulement depuis 2 ans, était peu connu des répondants. Il porte sur le développement de nouvelles productions non alimentaires provenant de l'agriculture et sur de nouvelles utilisations de la foresterie. Les répondants ont indiqué que ces productions offrent un grand potentiel pour la région et peuvent être des moyens de développement pour les parties de la région actuellement en dévitalisation.

Les répondants ont fait état des forces et faiblesses de la région ainsi que des principales difficultés que rencontre le secteur agroalimentaire pour se développer. Ces informations peuvent être utiles à l'élaboration du second plan pour lequel ils ont fait aussi quelques propositions.

De manière générale, nous pouvons dire que le niveau de satisfaction à l'égard du plan et des partenaires concernés par sa réalisation est très élevé. Les répondants souhaitent que l'action soit poursuivie et comptent beaucoup sur la TACA ainsi que sur la collaboration de l'ensemble des organismes de la région. Nous pouvons aussi penser que le travail réalisé prépare la région à un changement de paradigme que l'environnement économique et social va rendre nécessaire.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	i
1. LE MANDAT	4
2. LA MÉTHODE	5
3. REMARQUES PRÉLIMINAIRES	6
4. QUELQUES RAPPELS CONCERNANT LE PSAR 2005-2010	7
5. LES RÉSULTATS	10
5.1 Les perceptions des dirigeants d'entreprises.....	10
5.2 Les perceptions des représentants d'organismes.....	16
6. QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSE	27
7. REMARQUES GÉNÉRALES.....	30
ANNEXE 1 – LE QUESTIONNAIRE	31
ANNEXE 2 – LES ENTREPRISES, MINISTÈRES ET ORGANISMES CONSULTÉS	34

1. LE MANDAT

Au moment où la région Chaudière-Appalaches s'apprête à élaborer son nouveau plan pour les quatre prochaines années, les partenaires engagés dans le PSAR 2005-2010 souhaitent que soient évaluées les retombées du Plan stratégique 2005-2010 par les acteurs régionaux du développement du secteur agroalimentaire.

Les objectifs du mandat sont de connaître les perceptions des chefs d'entreprises ainsi que des dirigeants d'organismes régionaux quant au chemin parcouru depuis cinq ans concernant la dynamique régionale et les résultats des différentes actions menées dans le cadre du plan stratégique 2005-2010 du secteur agroalimentaire de Chaudière-Appalaches et de ses six axes de travail.

Ce travail d'évaluation est aussi l'occasion de préciser les forces et faiblesses du secteur agroalimentaire de la région afin de clarifier les assises sur lesquelles le nouveau plan pourra s'établir ainsi que les éléments à modifier pour atteindre les résultats souhaités. Les difficultés rencontrées et les perspectives offertes sont aussi à décrire.

2. LA MÉTHODE

La demande précisait que devaient être rencontrés ou consultés par conversation téléphonique 30 représentants d'entreprises et d'organismes. Une liste de 36 entreprises de toutes tailles nous a été remise parmi lesquelles 23 entreprises ont été approchées. Quelques grandes entreprises ont été ciblées à cause de leur importance dans la région ; les autres entreprises ont été choisies de façon aléatoire en tenant compte cependant de leur répartition géographique et de leur type de production, l'objectif étant d'assurer la présence dans l'échantillon de chefs d'entreprises de plusieurs MRC et de plusieurs productions. Bien que nous n'ayons pas de renseignements au départ sur la taille précise des entreprises, nous avons tenté de joindre des entreprises de tailles différentes. Nous avons finalement consulté 12 entreprises sur l'ensemble du territoire, grandes entreprises (2), moyennes (2), petites (8), toutes engagées dans des domaines différents. Presque toutes les entrevues se sont réalisées par des rencontres dans les entreprises elles-mêmes.

Concernant les dirigeants ou responsables d'organismes régionaux, une liste nous avait été remise par la TACA. Nous avons contacté 24 personnes et en avons consulté 18, plusieurs d'entre elles ayant refusé pour diverses raisons : arrivée récente dans leur poste, méconnaissance du plan, etc. La plupart de ces entrevues se sont réalisées par des conversations téléphoniques.

Nous avons aussi rencontré le comité opérationnel du PSAR 2005-2010 ce qui nous permet de comparer les perceptions de ses membres à celles des personnes interviewées.

Nous avons regroupé les résultats de ces consultations en deux catégories : le point de vue des entrepreneurs et le point de vue des dirigeants ou représentants d'organismes. Nous présenterons ensuite les grandes lignes qui ressortent de cette consultation en y intégrant le point de vue du comité opérationnel.

	Nombre total
Dirigeants d'entreprises rencontrés	12
Responsables d'organisations rencontrés	18

Nous tenons à préciser que cette évaluation n'a rejoint que 30 personnes sur l'ensemble du territoire et qu'il existe sûrement d'autres points de vue que ceux exprimés dans le présent document. Cependant, nous pouvons penser que ces points de vue reflètent ceux de la majorité des intervenants régionaux.

3. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Nous avons remarqué que chez une grande partie des répondants le Plan de développement agroalimentaire régional que nous désignerons plus simplement PSAR et la Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches (TACA) sont des expressions interchangeables. Nous croyons que cela s'explique par le fait que, chez les chefs d'entreprises particulièrement, ce sont les actions de la TACA qui ont été les plus visibles. Les résultats de notre consultation que nous présentons dans ces pages montreront aussi que les deux axes de travail menés par la TACA sont ceux où des changements décisifs ont été remarqués. Cette consultation ne visait pas une évaluation du travail de la TACA. Cependant, nos interlocuteurs ont été nombreux à le faire. Nous avons donc cru nécessaire d'en rendre compte.

Les lecteurs du rapport remarqueront que l'ensemble des perceptions exprimées par les répondants est très positif. Aucune remarque négative n'a été exprimée pendant l'ensemble des entrevues sur le plan lui-même, les activités mises en place ou les résultats obtenus. Quelques remarques sur les changements à intégrer au nouveau plan ont cependant été apportées. Nous tenons à préciser que les questions étaient posées de façon à ce que d'éventuelles remarques négatives puissent être amenées. Même lorsque les résultats n'étaient pas très visibles, les répondants ont indiqué fréquemment que le travail devait être poursuivi sans apporter de critiques au travail réalisé qui est vu de façon très positive.

Par ailleurs, notons qu'il était très difficile pour les répondants de distinguer si les changements qu'ils avaient pu observer pendant les dernières années étaient dus à la mise en œuvre du plan ou à d'autres facteurs. Ce rapport fait donc état de perceptions générales qui sont parfois étayées de faits et parfois basées sur une impression générale.

Nous donnons des informations quantitatives lorsque celles-ci sont apparues significatives. Cependant, la majeure partie des informations sont qualitatives. Le lecteur constatera que les perceptions des répondants se complètent plus qu'elles ne s'opposent. En effet, peu d'éléments dans les propos des personnes interrogées sont en contradiction. Nous soulèverons ces différences au besoin.

4. QUELQUES RAPPELS CONCERNANT LE PSAR 2005-2010

En septembre 2005, la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches recevait et faisait sien le « Plan stratégique 2005-2010 du secteur agricole et agroalimentaire », en l'intégrant au « Plan stratégique régional de la Chaudière-Appalaches ».

Elle confiait ensuite à la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches (TACA) le mandat de coordonner l'ensemble des travaux visant la mise en œuvre de ce plan stratégique agroalimentaire et lançait la préparation d'une entente spécifique de développement régional qui devait aboutir quelques mois plus tard.

Le plan stratégique 2005-2010 du secteur agricole et agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches affirmait alors :

- Une vision

Faire du secteur agricole et agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches un secteur reconnu pour la qualité et le caractère distinct de ses produits, le dynamisme de ses entreprises et sa capacité à organiser son développement sur l'ensemble du territoire, dans un cadre de développement durable

- Trois objectifs généraux

Accentuer le dynamisme économique du secteur agricole et agroalimentaire de la région.

Accroître la contribution du secteur au développement social de l'ensemble du territoire de la région.

Améliorer les perceptions au regard du secteur en matière de protection de l'environnement.

- Six axes de développement

1. Augmenter la capacité d'adaptation des entreprises du secteur aux exigences actuelles et futures de l'environnement d'affaires.

2. Accroître les compétences en gestion des ressources humaines et rendre disponible une main-d'œuvre qualifiée pour le secteur agricole et agroalimentaire.

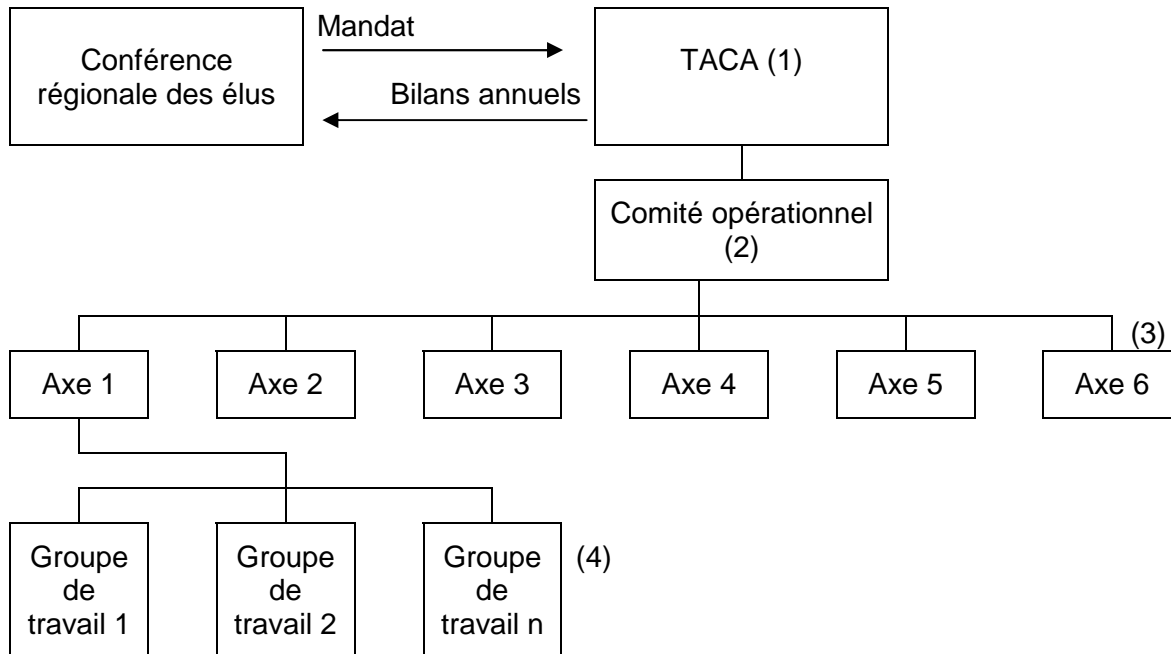
3. Augmenter la rentabilité des entreprises par la différenciation des produits agricoles et alimentaires de la région.

4. Améliorer la qualité des liens d'affaires entre les producteurs, les transformateurs, les grossistes, les détaillants et les restaurateurs de la région.
5. Valoriser les aspects économiques, sociaux et environnementaux du secteur agricole et agroalimentaire auprès de la population de la Chaudière-Appalaches.
6. Consolider et développer le soutien régional au secteur agricole et agroalimentaire.

Après trois années de travail, décision fut prise de procéder à un toilettage du Plan stratégique 2005-2010 du secteur agricole et agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches. Des changements sont alors apportés aux énoncés des axes de développement qui se disent depuis comme suit :

1. Augmenter la capacité d'adaptation des entreprises du secteur aux exigences actuelles et futures de l'environnement d'affaires.
2. Développer les habiletés en gestion des ressources humaines des employeurs et les compétences de la main-d'œuvre pour faciliter l'établissement et le développement des entreprises agricoles et agroalimentaires.
3. Soutenir les entreprises qui souhaitent augmenter leur rentabilité par la différenciation de leurs produits alimentaires et la diversification de leurs productions agricoles.
4. Favoriser l'accès aux marchés des produits agroalimentaires de la région.
5. Valoriser les aspects économiques, sociaux et environnementaux du secteur agricole et agroalimentaire auprès de la population de la Chaudière-Appalaches.
6. Positionner la Chaudière-Appalaches par rapport aux agro-industries et maximiser leurs retombées dans les différents territoires de la région.

Pour sa part, le mécanisme de mise en œuvre du plan stratégique agricole et agroalimentaire est resté constant tout au long de la période 2005-2010 et est résumé dans le schéma suivant.



(1) Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches

(2) Le comité opérationnel est formé des pilotes de chacun des axes de développement et du représentant de la CRÉ. Son mandat est de voir à la régulation inter-axes de développement et de mobiliser les forces régionales à travers des événements annuels.

(3) Chaque axe de développement réunit des intervenants (10 à 15) au sein d'un comité placé sous la responsabilité d'un « pilote » à qui il revient d'animer la dynamique de travail. Pour la période du plan stratégique agroalimentaire 2005-2010, cette fonction a été assurée par :

Axe 1 : MAPAQ
Axe 2 : Cégep de Lévis-Lauzon
Axe 3 : TACA
Axe 4 : TACA
Axe 5 : UPA Beauce
Axe 6 : MAPAQ

(4) Les groupes de travail ont la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre des projets concourant à l'atteinte des objectifs et des cibles du plan stratégique agroalimentaire.

5. LES RÉSULTATS

5.1 Les perceptions des dirigeants d'entreprises

La consultation des dirigeants d'entreprises s'est réalisée majoritairement par des rencontres dans les entreprises elles-mêmes avec un haut dirigeant ou un propriétaire de l'entreprise. Des douze personnes consultées quatre avaient participé à l'élaboration et à la réalisation de certaines activités du plan, deux n'y avaient pas participé du tout et six avaient participé à une ou quelques activités.

Certains des répondants n'avaient pas une vision générale du secteur agroalimentaire de la région. Leurs principales préoccupations se situaient au niveau de leur propre entreprise.

Pour les répondants, les **principaux résultats** de la mise en œuvre du plan sont les suivants :

- Elle a donné un soutien à des petites organisations qui ne bénéficient pas des moyens des grandes structures.
- Elle a créé une effervescence pour les produits du terroir et les circuits courts.
- Elle a permis de faire connaître de nouveaux produits régionaux.
- Elle a permis la création de projets de partenariats et même de nouveaux produits.
- Elle a aidé au démarrage de nouvelles entreprises.
- Elle a aidé les producteurs à définir leurs problématiques.
- Elle a suscité le travail en commun.
- Elle a relié l'ensemble des acteurs de l'agroalimentaire et structuré la concertation.
- Elle a créé un sentiment d'appartenance à la région.

Les représentants des entreprises ont indiqué les **changements** suivants **dans la dynamique régionale** depuis la mise en œuvre du plan :

- Une intégration plus grande du secteur agroalimentaire au monde des affaires de la région.
- Des liens entre les petits producteurs et les transformateurs.
- De meilleurs liens avec le MAPAQ et des programmes comme *Mettez le Québec dans votre assiette*.
- Le développement d'une conscience régionale de la part des sous-régions.
- Un cadre et un enlignement.
- La création de nouveaux produits et de nouvelles entreprises.

La région Chaudière-Appalaches est-elle mieux reconnue depuis la mise en œuvre du plan ?

À cette question, 7 répondants disent oui, 2 disent non et 3 ne savent pas.

Les réponses se justifient ainsi :

- Nous sommes reconnus pour l'accueil ; les choses se raffinent.
- La diversité des produits fait connaître la région.
- La route gourmande nous a fait connaître.
- De plus en plus, les consommateurs manifestent leur intérêt.
- Il y a une amélioration mais il y en a encore à faire ; les grandes entreprises ne s'impliquent pas comme ailleurs.
- La région fait son unité et est davantage reconnue mais pas autant que d'autres régions.

On indique cependant que le travail de la TACA n'est pas assez connu, que le travail réalisé est bien mais qu'il reste beaucoup de travail à faire sur ce plan. On indique que le fait que la région comprenne plusieurs sous-régions rend le travail plus difficile.

Évaluation de l'axe 1 : Les entreprises agricoles et alimentaires de la région ont-elles augmenté leurs capacités d'adaptation aux exigences actuelles et futures de l'environnement d'affaires et le plan y a-t-il contribué ?

C'est, selon les personnes rencontrées, auprès des petites entreprises que la TACA aurait eu le plus d'influence notamment en les aidant à prendre conscience des besoins du marché.

- Chez Exceldor, des adaptations importantes ont été réalisées ; elles ont été appuyées par une concertation générale des maires et des intervenants régionaux mais pas spécialement par le plan ; chez Olymel aussi de grandes adaptations se sont réalisées mais sans lien avec le plan.
- Il y a de grandes adaptations qui se font pour assurer la qualité des produits et le respect des réglementations ; l'industrie se responsabilise.
- Le virage vers les produits santé se fait dans les grandes comme les petites entreprises.
- Les petites entreprises ont profité du travail de la TACA à ce niveau : conseils de mise en marché, essai de mise en marché en commun, meilleure compréhension des besoins des clients qui permet de meilleurs choix.
- Les producteurs ne sont pas tous conscients de la nécessité de l'adaptation ; celle-ci est donc lente.

Évaluation de l'axe 2 : Les employeurs ont-ils développé leurs compétences en gestion des ressources humaines et les compétences de la main-d'œuvre ont-elles été développées ?

Des 12 répondants, 7 n'ont pas vu ce qui s'était fait dans ce domaine.

Certaines entreprises bénéficient de l'appui d'Emploi-Québec mais ne font pas de lien avec le plan. Les plus grandes entreprises planifient elles-mêmes la formation dont elles ont besoin ; elles font face surtout à des difficultés de recrutement de main-d'œuvre.

Les CLD font la promotion de la formation en ressources humaines dans les réunions d'affaires et on sait chez les gens d'affaires que la formation constitue un défi ; il existe d'ailleurs, indique un répondant, une table de concertation des directeurs de ressources humaines de la région. Le lien ne se fait pas toujours avec le plan.

Certains répondants reconnaissent que des formations ont été offertes, qu'il y a des activités sur les sujets liés aux ressources humaines et qu'on en entend davantage parler notamment dans des rencontres organisées par la TACA.

Évaluation de l'axe 3 : Les entreprises agricoles et alimentaires souhaitant se diversifier ont-elles été mieux soutenues et le plan y a-t-il contribué ?

Bien que le plan ne soit pas toujours connu des répondants, le travail de la TACA est très visible concernant cet axe. L'ensemble des répondants considère qu'il y a eu changement positif. Ces changements sont décrits ainsi :

- De nouveaux producteurs ont été aidés ; les services de la TACA ont permis à ces nouveaux producteurs de savoir à quelles portes frapper.
- La TACA a soutenu l'innovation.
- Les activités de maillages ont permis la création de partenariats qui vont s'intensifier avec le temps.
- Les grandes entreprises de la région ont diversifié leurs produits même si la région est spécialisée dans les produits de masse de haute qualité. Cependant, ces changements se sont faits sans l'appui du plan.
- Les services de TRANSAQ deviennent plus présents.

Évaluation de l'axe 4 : Les produits agroalimentaires de la région ont-ils un meilleur accès au marché et le plan y a-t-il contribué ?

Le travail de la TACA a été très remarqué concernant cet axe, bien que l'on ne connaisse pas toujours le plan. Les réponses à cette question sont très majoritairement positives et parfois même enthousiastes.

- Les produits du terroir sont davantage connus, de petites boutiques les offrent, certaines grandes surfaces aussi.
- La route gourmande, les Show gourmands, les concours, les cocktails dînatoires, ont joué un rôle intéressant pour faire connaître les produits régionaux.
- La TACA a fait des démarches auprès des grandes surfaces lesquelles commencent à donner des résultats ; il reste cependant du travail à faire à ce niveau.
- Les produits locaux sont annoncés, des marchés ont été créés où les produits locaux sont disponibles, les gens sont plus conscients de l'importance des produits locaux pour la santé, l'environnement.
- Deux répondants ont fait état de la difficulté de regrouper les producteurs pour la mise en marché:
 - Un IGA a fait des pas importants pour ouvrir ses portes aux produits du terroir, sans succès.
 - Les efforts de la TACA pour organiser des mises en marché groupées n'ont pas encore eu de résultats.
- Certains petits artisans ne sont pas conscients des exigences du commerce de détail : il serait intéressant de soutenir l'entrepreneuriat de jeunes qui veulent s'investir dans les activités de commerce des produits régionaux car il s'agit d'un métier différent que celui de produire ou transformer.

On note aussi que :

- Ce sont les consommateurs qui vont faire bouger les grandes chaînes, et que
- Il reste beaucoup à faire !

Évaluation de l'axe 5 : La population a-t-elle une meilleure perception du secteur agroalimentaire et le plan y a-t-il contribué ?

Le travail consacré à cet axe est perçu comme ayant eu de bons résultats. Les réponses sont positives et justifiées ainsi :

- La TACA y a joué un rôle en mettant en valeur les produits.

- Les gens sont de plus en plus sensibles à leur alimentation et cherchent à se rapprocher des producteurs et à acheter localement.
- Les journées portes ouvertes de l'UPA ont changé les perceptions ; les gens sont plus conscients des efforts des producteurs concernant l'environnement.
- Le goût des consommateurs évolue avec l'évolution de produits diversifiés.
- Les consommateurs ont une meilleure connaissance de la qualité des produits.
- Nous n'entendons plus de choses irrespectueuses comme ce fut le cas pendant un certain temps ; un bon travail a été fait.
- Ça évolue lentement ; il reste du travail à faire.

Un répondant note tout de même : Notre image était déjà bonne.

Évaluation de l'axe 6 : La région se positionne-t-elle plus avantageusement concernant les produits non alimentaires provenant de l'agriculture et les nouvelles utilisations de la foresterie ?

Ce nouvel axe et ses résultats éventuels sont moins connus : 9 répondants ne connaissaient pas du tout ces nouveaux développements. Trois répondants ont fait les remarques suivantes :

- La Coopérative forestière de Saint-Pamphile a des projets, il y a de la cueillette de quenouille à Kamouraska.
- C'est un domaine qui peut mener à de grands développements ; l'intérêt est là.
- Il y a de nouvelles variétés de champignons qui sont offertes.

*Quelles sont les **forces** que les répondants attribuent au secteur agroalimentaire de la région :*

- Le mot qui est revenu le plus souvent et dont 7 répondants ont fait état est : diversité. On relève le fait que plusieurs productions sont bien établies dans la région.
- On parle dans plusieurs cas de la qualité des ressources humaines et du savoir agricole de la région : gens motivés et innovateurs, dévoués, minutieux, ouverts, dynamiques, faisant preuve d'entrepreneurship et d'entraide.
- On note aussi la présence de terres fertiles, de produits de qualité, de la possibilité de compétitionner au plan international, de la présence de transformateurs importants (la filière est bien développée), d'une population qui accepte les contraintes de l'agriculture, de l'impact touristique des nouvelles productions.

Quelles sont les **faiblesses** que les répondants attribuent au secteur agroalimentaire de la région ?

Les avis sont ici très diversifiés. Les éléments suivants sont soulevés :

- Manque de conscience des consommateurs vis-à-vis l'importance de consommer ce qu'on produit dans la région.
- Des producteurs qui ne voient pas l'industrie comme des partenaires mais comme des abuseurs, se privant ainsi de leur soutien.
- Faible reconnaissance de la région.
- Accès limité aux ressources : informations déficientes sur les aides disponibles.
- Réseau de distribution insuffisant et où trois grandes chaînes ont des pouvoirs très grands.
- Difficultés de prendre la relève sur les fermes dues au prix des quotas dans le lait et la volaille.
- Difficulté pour certains nouveaux producteurs à répondre aux attentes du marché ; en voulant être créatifs ils forcent le marché.

Les principaux changements concernant la **concertation des acteurs** dans la région sont perçus comme étant les suivants :

- Un sentiment d'appartenance régional.
- Une meilleure communication.
- Un travail d'équipe mieux organisé.
- Une compréhension des contraintes de la part des transformateurs et des producteurs.
- Une meilleure sensibilisation des supermarchés.

Les répondants reconnaissent dans ces changements un rôle de la TACA et du PSAR 2005-2010.

Quelles sont les **grandes difficultés** qui pourraient entraver le développement ?

En premier lieu viennent les difficultés d'entrer dans les supermarchés puis :

- La crise du porc.
- Le prix des quotas.
- La mise en marché des produits.

- La conscientisation des consommateurs.
- Les terres à l'abandon et les villages qui se dévitalisent.
- La compétition internationale.
- Les réglementations notamment les lois sur l'étiquetage.
- La complexité des exigences environnementales.
- La disponibilité de la main-d'œuvre.

L'**avenir** est tout de même vu avec optimisme. Les commentaires suivants l'indiquent :

- De plus en plus de gens veulent ce qui est produit ici.
- Les mentalités changent pour le mieux.
- L'agroalimentaire de la région est compétitif ; les marchés européens peuvent être abordés.
- La diversification des productions va se poursuivre.

Des moyens sont envisagés :

- Plus d'immigration pour assurer une main-d'œuvre.
- Une amélioration de la productivité.
- Des projets collectifs.
- Du maillage.

Des propositions sont formulées :

- Que les inspections et le suivi du MAPAQ soit accompagnés de conseils et d'explications.
- Que le travail auprès des supermarchés se poursuive.

5.2 Les perceptions des représentants d'organismes

Nous avons pu consulter 18 représentants d'organismes majoritairement par une entrevue téléphonique. Parmi ces personnes, 11 ont participé à la mise en œuvre du plan et parfois même à son élaboration, 2 déclarent ne pas y avoir participé et 5 y ont participé faiblement. De par leur rôle, ces répondants ont une vision plus large des enjeux régionaux. Peu de gens sont capables cependant de distinguer les changements observés, des impacts attribuables au plan.

Pour les répondants, les **principaux résultats** de la mise en œuvre du plan sont le développement d'une dynamique de concertation (mentionné 5 fois) et la promotion des produits régionaux (mentionné 5 fois). Ils ont aussi mentionné les éléments suivants :

- Le ralliement des sous-régions.

- Le rayonnement de plus en plus grand de la TACA.
- Le virage agricole des CLD.
- Le rapprochement des acteurs du monde agricole (ce qui n'est pas encore fait pour l'agroalimentaire).
- Le rapprochement des producteurs et des consommateurs.
- Un réseautage au plan régional.
- De meilleures communications.
- Un changement de culture.
- Des projets environnementaux.
- Une visibilité plus grande du secteur agricole et agroalimentaire.
- Une reconnaissance pour les petits producteurs.

Tous (sauf 1) affirment que la **dynamique régionale** a évolué. Comment a-t-elle évolué ?

- Davantage de cohérence.
- Mise en commun des problématiques.
- Capacité plus grande à travailler ensemble.
- Participation de certains nouveaux partenaires.
- Rapprochement des différentes MRC.
- Partage d'objectifs communs.
- Renforcement des régions très agricoles autour du plan.
- Cheminement plus efficace des dossiers, des idées des différents partenaires.
- Concertation entre les producteurs.
- Meilleure connaissance des acteurs entre eux.
- Plus grande attention au secteur agricole et agroalimentaire de la part des différents acteurs notamment les CLD.
- Plus grande diversification des productions.
- Diffusion d'une expertise sur la mise en marché.
- Rôle de pilier joué par la TACA pour certains projets.
- Information sur ce que les autres sous-régions planifient et réalisent.
- Meilleures relations entre le local et le régional.
- Croissance du dynamisme.

- Passage des idées aux projets.
- Belle synergie.
- Goût d'aller de l'avant.

Un intervenant note cependant que l'éveil ne s'est pas fait dans toute la région administrative Chaudière-Appalaches ; deux autres indiquent qu'il sera nécessaire de centrer davantage les actions autour du plan faisant référence à un certain éparpillement.

La région administrative Chaudière-Appalaches est-elle mieux reconnue pour son secteur agricole et agroalimentaire ?

Les réponses à cette question sont partagées : 6 répondants affirment qu'elle est mieux reconnue, 4 disent qu'elle était déjà reconnue, un seul répond négativement et 7 ne le savent pas. Les commentaires suivants peuvent éclairer ces choix :

- Des produits spécifiques de bonne qualité sont maintenant mieux connus.
- Des projets ont été exportés en dehors de la région.
- La TACA est reconnue en dehors de la région.
- La région est reconnue au plan du nombre d'entreprises.
- La région Chaudière-Appalaches a développé son identité.
- La région a toujours été reconnue pour son innovation.
- C'est la problématique porcine qui a fait parler de la région, ce qui n'a pas toujours été positif.
- La région n'a pas réussi à s'imposer comme créneau d'excellence.

Évaluation de l'axe 1 : Les entreprises agricoles et agroalimentaires de la région ont-elles augmenté leurs capacités d'adaptation aux exigences actuelles et futures de l'environnement d'affaires et le plan y a-t-il contribué ?

Les répondants ont eu de la difficulté à évaluer les changements concernant cet axe ; il leur était encore plus difficile de déterminer le rôle du plan dans ces changements. Les commentaires suivants en témoignent :

- Emploi-Québec joue un rôle à ce niveau mais le plan n'a rien changé à ses interventions.
- Le plan n'a pas eu d'influence sur les grandes entreprises présentes dans la région ; cependant, ces entreprises sont à la fine pointe de la productivité.

- Jusqu'à maintenant, cet axe a concerné les petites productions mais les grandes seront touchées.
- Il y a une évolution pour les petites productions et pour les élevages qui s'adaptent à des normes internationales (p. ex. : HACCP).
- Les petits producteurs ont le défi de répondre aux conditions des distributeurs.
- Certains producteurs en avance s'adaptent (produits de haute qualité, approche marketing, bonnes pratiques environnementales) mais d'autres ne s'adaptent pas.
- On assiste à un changement de discours et de paradigme : le plan et le Rapport Pronovost ont réalisé une amorce, il faut passer à l'action.
- On s'est habitué au soutien de l'ASRA ; ce programme a nui à la diversification et à l'adaptation de l'agriculture.
- Il y a une volonté de la TACA mais les entreprises participent peu.
- Tout le monde travaille sur les capacités de gestion des entreprises ; on en parle plus qu'avant.
- On parle de l'amélioration de la gestion depuis 20 ans et les résultats ne sont pas satisfaisants.
- Les changements sont lents. Ce sont de petits pas.
- La TACA a inspiré l'UPA dans ses réflexions.
- Le rapprochement des citoyens consommateurs a induit des changements.

Évaluation de l'axe 2 : Les employeurs ont-ils développé leurs compétences en gestion des ressources humaines et les compétences de la main-d'œuvre ont-elles été développées ?

Plusieurs répondants (7) ne savaient rien des résultats de cet axe qui est considéré par certains comme un défi important bien qu'il soit peu connu des gens auxquels il s'adresse. Pourtant il y a eu plusieurs réalisations comme d'autres intervenants l'ont souligné.

- Trois centres d'emploi agricole ont développé une action commune.
- Un colloque a été organisé et a agi comme élément de sensibilisation.
- Un guide portant sur le transfert de ferme a été réalisé.
- Le mentorat a été mis de l'avant ce qui ne faisait pas partie de la culture.
- Des formations ont été offertes.
- Des CLD ont intégré cet objectif.
- L'UPA a un comité sur ce sujet.

- Plusieurs PME ont embauché des spécialistes en RH.
- De bonnes relations ont été créées avec les institutions de formation.
- La TACA a joué un rôle en publicisant les formations.
- Des projets ont permis l'intégration de main-d'œuvre immigrante.

Quelques répondants indiquent que cette problématique qui concernait les entreprises agricoles reste entière et qu'il y a encore beaucoup de travail à faire. Un répondant souligne que l'on entend davantage parler de cet enjeu et des formations offertes dont les utilisateurs semblent satisfaits. Un autre explique que si le plan a suscité des échanges à ce sujet, les résultats ne sont pas encore présents.

Évaluation de l'axe 3 : Les entreprises agricoles et alimentaires souhaitant se diversifier ont-elles été mieux soutenues et le plan y a-t-il contribué ?

Treize des dix-huit répondants répondent affirmativement à cette question. C'est là que la TACA a joué son rôle d'après plusieurs répondants. Deux répondants répondent par la négative et un répondant indique, qu'outre les échanges, il n'a pas observé de changements des différents acteurs poursuivant leurs actions à travers des programmes qui n'ont pas changé.

Voilà comment ces réponses sont justifiées.

- Le défi a été positionné : il est important car même le porc et le lait sont menacés.
- Des outils ont été mis à la disposition des entreprises (p. ex. : Agrinova-Cintech).
- Des exemples venus d'ailleurs sont diffusés et permettent de nouvelles connaissances.
- La promotion se fait pour l'ensemble de la région Chaudière-Appalaches.
- La dynamique est là : il y a une nouvelle vision des intervenants.
- Beaucoup d'efforts ont été faits ; les résultats ne sont pas encore importants mais vont le devenir avec le temps.
- Il y a eu sur ce plan, collaboration MAPAQ, CLD, SADC.
- Plusieurs projets ont vu le jour.
- La TACA et ses partenaires peuvent créer des opportunités d'affaires ou des services mais il faut que les entreprises utilisent ces opportunités ou ces services. Il y a encore une difficulté à travailler ensemble.
- Les projets de la TACA et cet objectif restent des vœux pieux parce que les prêteurs craignent de financer ces projets qui ne sont pas couverts par l'ASRA.

- Les conseils techniques sont souvent faits sur le modèle de productions de masse.
- TRANSAQ vient d'annoncer un programme qui va aider.
- L'économie va obliger les entreprises à se différencier.

Évaluation de l'axe 4 : Les produits agroalimentaires de la région ont-ils un meilleur accès au marché et le plan y a-t-il contribué ?

Presque toutes les personnes interviewées répondent positivement à cette question : elles sont 16 à dire oui ; une considère qu'il s'agit d'une bonne amorce, une seule a répondu « pas vraiment ». C'est la grande force du plan et de la TACA, pensent plusieurs. Les faits sur lesquels les répondants s'appuient sont les suivants :

- Promotion des produits régionaux.
- Marchés publics (il y en avait 2 ; il y en a maintenant 9).
- Réseaux mis en place pour l'accès au marché.
- Soutien à des initiatives.
- Positionnement régional.
- Diffusion de connaissances en provenance des distributeurs.
- Recrudescences de projets de mise en marché.
- Cas de changements de stratégies de mise en marché.
- Problématique maintenant abordée à l'UPA.
- Action des CLD qui se sont accrochés au plan.

On note cependant la nécessité d'actions plus agressives pour sortir de la région et l'importance de faire ressortir l'appui à donner aux producteurs qui ont de bonnes pratiques environnementales.

Évaluation de l'axe 5 : La population a-t-elle une meilleure perception du secteur agroalimentaire et le plan y a-t-il contribué ?

Douze répondants ont répondu par l'affirmative à cette question alors que trois ont eu des réponses mitigées ou plutôt négatives, un répondant ne savait pas évaluer cet aspect. Voici comment ces réponses sont justifiées :

- De grands pas ont été faits pour rapprocher les citoyens et les producteurs.
- Des informations ont été diffusées.

- Les dernières années ont vu de belles histoires de succès au plan environnemental.
- Les bons gestes faits dans le domaine environnemental ne sont pas connus.
- De nouvelles technologies ont permis de contrôler les odeurs.
- L'image est améliorée par les nouvelles productions.
- La région a profité d'une tendance internationale d'achat local.
- Les portes ouvertes organisées par l'UPA ont joué un rôle très positif.
- Les promotions organisées par les CLD ont joué un rôle très positif.
- Le plan a servi à articuler les efforts qui ont été très importants.
- Les relations avec les médias se sont améliorées.
- L'achat local engendre davantage l'acceptation des contraintes.
- Les perceptions antérieures n'étaient pas mauvaises mais il y a eu amélioration. Le plan y a joué un rôle mais ce n'est pas uniquement son fait.

Évaluation de l'axe 6 : La région se positionne-t-elle plus avantageusement concernant les produits non alimentaires provenant de l'agriculture et les nouvelles utilisations de la foresterie ?

Huit répondants ne connaissaient pas cet axe ou n'avaient rien vu s'y rapportant. Ceux qui le connaissaient ou connaissaient la problématique ont émis les commentaires suivants :

- Il y a du potentiel.
- Les projets avancent... à pas de tortue.
- L'offre de services conseils s'adresse maintenant aussi aux cultures énergétiques.
- On constate une ouverture à étudier les projets.
- Des projets sont dans l'air.
- Un maillage est en marche.
- Cet axe correspond à un besoin d'occupation du territoire.
- Il y a beaucoup d'attentes envers cet axe.
- Il y a des préoccupations à ce sujet mais pas de projets.

Quelles sont les principales forces que les répondants accordent au secteur agroalimentaire de la région ?

La diversité arrive ici aussi au premier plan (mentionné 10 fois). Le dynamisme et la créativité de la population sont mentionnés aussi 5 fois. Les autres éléments forts sont les suivants :

- Un bassin de population intéressant.
- Le retour des jeunes en agriculture. Une situation assez bonne concernant la relève.
- Une professionnalisation du métier d'agriculteurs lesquels deviennent des gens d'affaires.
- Une expertise historique dans l'élevage et la transformation de ses produits.
- Une complémentarité production-transformation.
- La complémentarité entre les grandes productions et les petites productions.
- De grandes entreprises qui donnent une force d'entrepreneuriat et de la valeur ajoutée.
- De bonnes terres et un bon climat.
- La proximité des marchés.
- La recherche et développement.
- Des produits de qualité.
- L'accessibilité des produits régionaux.
- La participation des institutions financières.

Quelles sont les principales faiblesses attribuées au secteur agroalimentaire de la région ?

- La faible importance accordée au marketing.
- La faible scolarité de la population.
- La faible culture entrepreneuriale.
- La pression sur les terres et le développement de la friche.
- La difficulté à parler d'une seule voix dans une région jeune.
- La difficulté à faire bénéficier certains projets de la force du groupe.
- La cohésion.
- L'absence de réseau régional d'information.
- La trop forte concentration de la production dans le porc.
- L'absence d'institution universitaire dans la région.
- L'absence de cultures maraîchères et céréalières.

- L'absence d'entreprises de transformation dans certaines sous-régions.
- La menace de perdre la protection qu'offre la gestion de l'offre, élément que l'on ne contrôle pas.
- Les difficultés d'assurer la relève des entreprises agricoles.
- La faiblesse des structures en recherche et développement.
- Le financement.
- Les prix des produits.
- La qualité des sols et du climat captifs des productions animales (zone limite du maïs).
- Les distances.
- L'éloignement des grands centres.
- Le manque de main-d'œuvre.

Les **principaux changements observés concernant la concertation des acteurs** sont les suivants :

- Des activités mieux coordonnées.
- Une meilleure concertation entre la TACA et les organismes des sous-régions.
- Une meilleure communication et une volonté de se parler.
- Plus d'ouverture entre les différents organismes.
- La prise en charge de projets par les CLD : responsabilités qu'ils assument bien.
- La concertation avec les CLD et entre les CLD.
- Des lieux de concertation sur différents projets.
- Des liens entre les petits producteurs.
- Des organismes indifférents au secteur ont maintenant de l'intérêt.
- Moins de disputes inutiles.
- Des réseaux mieux développés.

La TACA est ici reconnue comme ayant joué son rôle et ayant bien mené l'exercice et la mise en œuvre du plan. Sa crédibilité est élevée et on le considère comme un « rassembleur » important.

Une personne, consciente du nombre de réunions réalisées, ne savait pas si celles-ci avaient donné quelque chose.

*Y-a-t-il des **difficultés qui pourraient entraver** le développement souhaité ?*

- Les réglementations.
- La relève en agriculture.
- Le recrutement de main-d'œuvre.
- La volonté de travailler ensemble.
- Les programmes d'aide financière.
- La tradition du marché au noir.
- La trop grande spécialisation.
- L'endettement des fermes.
- La conjoncture internationale.
- La difficulté de convaincre les entreprises sur l'importance de changements.
- Le fait que l'on se réfère à un modèle pour tous et que le financement est difficile pour les petits producteurs.
- Le financement de la TACA qui joue un rôle de premier plan dans l'engagement des acteurs.

Dans les régions en perte de population :

- Le vieillissement de la population.
- Le manque de culture entrepreneuriale.
- Les distances.
- L'éloignement des marchés.

*Quelles sont les **perspectives** envisagées par les répondants ?*

- Le potentiel est énorme.
- Les plus faibles vont partir.
- Les possibilités offertes par les produits non alimentaires et les nouvelles utilisations de la foresterie.

Que devons-nous faire pour obtenir du succès ?

- Se mobiliser sur des dossiers très porteurs.
- Tenter de définir les nouvelles tendances du marché.
- Être proactifs.

- Aller chercher la valeur ajoutée.
- Travailler collectivement (achats d'intrants et d'équipement, commercialisation).
- Développer des produits différenciés.
- Diversifier l'économie.
- Poursuivre les projets de promotion.
- Développer des chaînes de valeur.
- Redynamiser le secteur sud.
- Poursuivre les activités de sensibilisation.
- S'ouvrir à l'agrotourisme.
- Soutenir la croissance de la transformation.

Le prochain plan doit devenir un exercice de mobilisation.

6. QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSE

Nous présenterons ici pour chacun des axes ce qui nous semble ressortir de l'analyse des résultats des rencontres réalisées. Nous intégrons à nos réflexions les perceptions du comité opérationnel.

AXE 1 : *L'adaptation des entreprises agricoles et agroalimentaires aux exigences actuelles et futures de l'environnement d'affaires.*

Les perceptions sont à l'effet que pour cet axe, des efforts sont faits mais les résultats ne sont pas encore observables. Il faut remarquer que nous assistons actuellement dans ce domaine à un changement de paradigme qui affecte l'ensemble du Québec. Les prises de conscience amorcées pendant la réalisation du PSAR 2005-2010 vont servir d'assises pour des adaptations qui devront se faire dans les prochaines années.

Des éléments mentionnés par le comité opérationnel, comme le réseautage et l'évolution de l'offre de services conseils, n'ont pas été vus par les répondants. On peut cependant penser que les interventions de l'ensemble des partenaires concernant l'orientation client, les partenariats, la diversification, la recherche et développement feront du chemin. Car, comme le notait le comité opérationnel, il n'y avait pas, antérieurement, de culture de R&D dans la région. D'autre part, nous faut-il penser que certains programmes gouvernementaux cachaient l'urgence de s'adapter ?

La participation des grandes entreprises de la région qui est amorcée pour la réalisation du prochain plan pourra apporter du nouveau dans cet axe en termes d'information, de compréhension et aussi de possibilités de maillages féconds. Il est possible aussi que la nécessité engendre l'intérêt dans ce domaine. De toute manière, il s'agit là d'un changement fondamental que l'ensemble des acteurs régionaux doit continuer à soutenir.

Notons ici que la gestion même des entreprises ainsi que les liens des producteurs avec les transformateurs feront partie des adaptations nécessaires au développement du secteur.

AXE 2 : *Le développement des compétences des employeurs en gestion des ressources humaines et le développement des compétences de la main-d'œuvre.*

Le comité opérationnel considère qu'il y a eu concertation et que plusieurs organismes ont participé à la réalisation de cet axe et appris ainsi à travailler ensemble. Plusieurs projets ont été réalisés mais la problématique est large et toujours actuelle.

Étant donné que les actions dans ce domaine sont moins visibles que celles des axes 3 et 4 par exemple, il est possible que le changement réel soit plus important que le changement perçu. Cependant, si l'on met de côté l'axe 6 qui est plus récent, nous devons remarquer que c'est l'axe 2 qui est le moins connu des répondants. Il ne semble pas non plus créer de l'enthousiasme comme les autres axes. Il est cependant important pour l'atteinte des objectifs des axes 1, 2 et 3.

L'amélioration des compétences en gestion et des compétences de la main-d'œuvre est vue comme un élément stratégique important dans toutes les études sur le développement du secteur agroalimentaire. Ce constat revient depuis des décennies. Il n'est d'ailleurs pas exclusif au secteur agroalimentaire. Pendant longtemps, aucun programme gouvernemental n'agissait pour soutenir l'atteinte de cet objectif. Cette situation est en train de changer. Les responsables du développement des compétences auront pour cela un rôle crucial à jouer dans les prochaines années pour aider les producteurs, transformateurs et distributeurs, à relever les défis nombreux qui se présenteront. Ils devront faire preuve de leadership et d'inventivité pour proposer des activités qui correspondent aux besoins et au mode d'apprentissage de la clientèle.

AXE 3 : *Le soutien aux entreprises agricoles et agroalimentaires souhaitant se diversifier.*

Le changement est très visible concernant cet axe. La TACA a pu y consacrer des moyens substantiels et les gens qui en ont profité sont satisfaits et souhaitent que le travail continue. Certains projets mis de l'avant n'ont cependant pas eu encore beaucoup de réponses.

Les nouveaux services mis en place seront appuyés dans les prochains mois par des programmes du MAPAQ et de TRANSAQ plus généreux, ce qui devrait aider à leur diffusion pensent certains intervenants qui comptent sur le travail de la TACA à ce niveau pour les appuyer dans leurs objectifs de revitalisation de certains territoires.

Notons que cet objectif ne concerne pas uniquement les petites entreprises. La diversification des produits et des marchés représente aussi un défi pour les grandes entreprises agroalimentaires qui offrent beaucoup d'emplois dans la région et qui sont les clientes d'un grand nombre de producteurs agricoles. Il est possible d'ailleurs que des maillages de petites, moyennes et grandes entreprises soient une voie intéressante de soutien de la diversification.

AXE 4 : L'accès au marché des produits alimentaires de la région.

L'action de la TACA concernant cet axe est remarquée et considérée comme remarquable bien que l'on identifie encore d'autres défis à relever. Les liens entre tous les acteurs semblent avoir trouvé dans cet axe un terrain de réalisation important.

Un défi reste à relever selon certains intervenants : développer l'intérêt de différents producteurs et transformateurs à s'unir pour rendre leur mise en marché plus efficace et moins coûteuse pour chacun. Il semble y avoir dans la région un goût prononcé pour profiter des avantages d'être ensemble... tout en conservant le plaisir d'être autonome ! Certains interlocuteurs ont même parlé de craintes au sujet d'une approche de groupe.

Il y a donc ici un champ d'action clair pour le futur plan. Il faudra trouver des formules où les partenaires ne se sentiront pas coincés, dont les coûts seront faibles et les résultats intéressants ! Les projets déjà réalisés ont certainement développé la confiance, ingrédient nécessaire à l'intensification des partenariats.

AXE 5 : La perception du secteur agricole par la population.

Un sondage fait au début de la mise en œuvre du plan avait démontré que les perceptions étaient positives malgré des critiques au sujet de la production porcine. Les activités portes ouvertes, l'élaboration d'ententes citoyens-producteurs, la mise en œuvre d'un plan de communication, les activités de promotion, des améliorations réalisées par les producteurs au plan environnemental ainsi qu'un repositionnement de l'activité agricole ont amélioré les perceptions d'après le comité opérationnel.

Les remarques des répondants vont dans le même sens que celles du comité opérationnel. De plus, elles font état des changements qui affectent les perceptions des consommateurs lesquels sont de plus en plus sensibles à l'achat local et à la qualité, ce qui les amènent à s'intéresser davantage aux agriculteurs et à comprendre leurs contraintes.

Le travail de l'UPA a été ici remarqué et l'on indique qu'il reste du travail à faire.

AXE 6 : Le développement de productions agricoles non alimentaires et de nouvelles utilisations de la foresterie.

Cet axe est moins connu que les autres étant donné qu'il est apparu à mi-chemin de la mise en œuvre du PSAR et que les projets qui s'y rattachent sont à leurs débuts. Cependant, il suscite beaucoup d'intérêt. Les projets actuels sont d'ailleurs nés de la concertation que le plan a contribué à renforcer et répondent à des besoins importants pour une partie du territoire en dévitalisation.

7. REMARQUES GÉNÉRALES

Il est certain que le PSAR a fait évoluer positivement la région. Il ressort aussi de l'ensemble des entrevues que nous avons menées que le milieu compte sur le travail de la TACA et a confiance dans ses capacités de mise en œuvre. Aucune critique acerbe ou désaveu du plan n'ont été entendus. Le niveau de satisfaction envers la TACA est apparu très élevé même si, répétons-le, les entrevues n'avaient pas pour but d'évaluer son travail.

Il est important de noter que le travail de concertation et de mise en relation des différents acteurs du secteur agroalimentaire réalisé par le plan répond à un grand nombre des faiblesses de la région relevées par les répondants. Il reste encore des défis à ce sujet comme l'ont soulevé un grand nombre de répondants.

L'intégration des grandes entreprises de la région aux axes de travail va certainement apporter un appui supplémentaire pour l'atteinte d'objectifs supérieurs. Actuellement, nous ne voyons pas leur contribution dans la réalisation du plan. Le libellé des axes, qui pouvaient s'adresser aussi aux grandes entreprises, ne les visaient pas vraiment dans l'action.

Quelques personnes ont souligné que le plan comprenait de multiples objectifs et projets lesquels devraient être unifiés par des objectifs de grande envergure et des projets structurants qui permettraient à la région de mieux se positionner et de faire valoir davantage ses forces réelles.

Si plusieurs répondants ont souligné le dynamisme de la population de la région qui représente une force certaine pour l'avenir, d'autres ont fait état des lacunes des artisans concernant la mise en marché, du manque d'intérêt à l'adaptation dû au mode de soutien actuel de l'État, du manque d'entrepreneurship dans certaines zones de la région. Les changements annoncés dans les politiques du gouvernement du Québec constitueront certainement un appui pour réaliser les changements souhaités. Ces changements au niveau national vont certainement aussi représenter des défis au niveau de la région.

Les échanges que nous avons eus avec les 30 répondants indiquent que ceux-ci souhaitent la poursuite des axes de travail du premier plan. Il ne s'agit pas de maintenir les libellés actuels ou la structure du plan que certains souhaitent voir modifier mais d'en poursuivre les grands buts tout en améliorant les façons de faire à la lumière de l'expérience des cinq dernières années.

Nous avons été à même de remarquer une vision commune et l'utilisation d'un langage commun. En effet, on parle dans tous les milieux, de valeur ajoutée, de diversification, de communication avec les consommateurs, etc. On ressent une volonté de créer du nouveau, de collaborer, de se faire connaître et reconnaître. Cette conscience de la nécessité du changement constitue une étape importante de succès pour l'avenir.

ANNEXE 1 – LE QUESTIONNAIRE

Entrevues d'évaluation des effets induits par le plan de développement agroalimentaire de la région de Chaudière- Appalaches 2005-2010.

Organisation :

Personne consultée : Poste :

Coordonnées :

1. Cette personne a-t-elle participé à l'élaboration ou à la réalisation du plan ? Comment ?
2. Quels sont pour cette personne les principaux résultats de la mise en œuvre de ce plan ? Qu'est- ce qui l'amène à poser ce jugement ? (faits)
3. L'élaboration et la mise en œuvre du plan a-t-elle changé quelque chose dans la dynamique régionale ? Envers le développement du secteur agroalimentaire ? (cohésion, liens sociaux)
4. Depuis 2004, croyez-vous que la région administrative Chaudière-Appalaches est davantage reconnue pour son secteur agricole et agroalimentaire ? Les gens s'y intéressent-ils davantage ?
5. Comme le prévoyait l'axe 1 du plan, croyez-vous que depuis les 5 dernières années, les entreprises agricoles et agroalimentaires de la région ont augmenté leurs capacités d'adaptation aux exigences actuelles et futures de l'environnement d'affaires ?

Le PSAR y a-t-il joué un rôle ? Lequel ?

6. Comme le prévoyait l'axe 2 du plan, croyez-vous que depuis 5 ans les employeurs ont développé des compétences en gestion des ressources humaines ?

Croyez-vous que depuis 5 ans les compétences de la main-d'œuvre ont été développées ?

Le PSAR y a-t-il joué un rôle?

7. Comme le prévoyait l'axe 3 du plan, croyez-vous que depuis 5 ans les entreprises agricoles et agroalimentaires souhaitant se diversifier ont été mieux soutenues ? Ont-elles réussi à le faire ?

Le PSAR y a-t-il joué un rôle?

8. Comme le prévoyait l'axe 4 du plan, croyez-vous que depuis 5 ans les produits agroalimentaires de la région ont un meilleur accès aux marchés ?

Le PSAR y a-t-il joué un rôle?

9. Comme le prévoyait l'axe 5 du plan, croyez-vous que depuis 5 ans, la population a une meilleure perception du secteur agroalimentaire ?

Le PSAR y a-t-il joué un rôle?

10. Comme le prévoyait l'axe 6 du plan, croyez-vous que depuis 2 ans, la région s'est positionnée plus avantageusement dans les domaines des produits non alimentaires provenant de l'agriculture et des nouvelles utilisations de la foresterie ? (production d'énergie,...)

11. Quelles sont d'après vous les principales forces du secteur agroalimentaire de la région en 2009 ? Étaient-ce les mêmes en 2005 ?

12. Quelles sont d'après vous les principales faiblesses du secteur agroalimentaire de la région en 2009 ? Étaient-ce les mêmes en 2005 ?

13. Quels sont les principaux changements que vous avez observés concernant la concertation des acteurs du développement régional pendant les quatre années de mise en œuvre du plan ?

14. Quelles sont aujourd'hui les principales difficultés qui entravent le développement souhaité ?

15. Quelles perspectives entrevoyez-vous pour l'avenir ? (le potentiel à développer)

Qu'est-ce qui devrait être fait pour les réaliser ?

ANNEXE 2 – LES ENTREPRISES, MINISTÈRES ET ORGANISMES CONSULTÉS

Entreprises

- Exceldor / Christian Jacques – MRC Bellechasse
- Retour aux sources / Linda St-Pierre – MRC L'Islet
- Fromagerie du terroir de Bellechasse / Anne-Marie Girard – MRC Bellechasse
- La Gourmandise / Alain Maheux – MRC Beauce-Sartigan
- Détour en France / Michel Droin – MRC Les Etchemins
- Aliments Breton / Serge Breton – MRC Nouvelle Beauce
- Ferme Linor / Mélanie Drapeau – MRC Nouvelle Beauce
- Coop Unicoop / Gaétan Roger – MRC Nouvelle Beauce
- Boucherie Giroux SENC / Kevin Giroux – MRC Robert Cliche
- Laiterie Royale / Louis Roy – MRC Robert Cliche
- IGA Extra Montmagny / Jude Bonneau – MRC Montmagny
- Fromagerie Bergeron / Sylvain Bergeron – MRC Lotbinière

Ministères et organismes

- CRÉ – MRC L'Islet / Réal Laverdière
- UPA Lévis-Bellechasse / Luce Bisson
- SDE Thetford / Carole Mercier
- SADC Bellechasse-Etchemin / Marie-Claire Larose
- MAPAQ Direction régionale / Renée Caron
- Ville de Lévis / Anne Ladouceur
- SDE Lévis / Raymond Gouin
- CLD Nouvelle-Beauce / Denis Sylvain
- MDEIE Chaudière-Appalaches / Jocelyn Buteau
- UPA Syndicat de base / Martine Rhéaume
- Desjardins Division entreprises Chaudière Nord / Jean Langevin
- Réseau Service Conseils / Martin Larivière
- SADC Lotbinière / Isabelle Paré
- CRECA / Cosmin Vasile
- Emploi-Québec Chaudière-Appalaches / Romain Martineault
- MAMROT / Pierre Drouin
- Municipalité St-Henri / Yvon Bruneau
- Financière agricole Lévis / Claude Girard